

REGARDS

EXPULSIONS

Une proposition qu'on ne peut pas refuser ?

Luc Caregari

En offrant un retour assisté aux volontaires pour le Kosovo, le ministre Schmit a montré l'écart entre la réalité et la politique migratoire aussi européenne soit-elle.

Que fait un ministre qui se voit confié un dossier dont il sait qu'il ne lui apportera aucun succès électoral? Il essaie de le refiler à la concurrence comme l'a fait Luc Frieden après que sa gestion du dossier des expulsions lui avait procuré le sobriquet de « cœur de pierre ». Ou il essaie, comme son successeur, le ministre socialiste Nicolas Schmit, de lui donner coûte que coûte une apparence plus humaine. Là est le problème fondamental du ministre : on ne peut pas - même avec un vernis humaniste - rendre humain ce qui ne l'est pas.

Et les expulsions manu militari de sans-papiers ou de demandeurs d'asile déboutés sont un des actes les plus barbares auquel s'adonne aujourd'hui notre chère et bien-aimée démocratie européenne. Mais comment concilier cela avec l'image d'une Europe ouverte, souriante et prospère ? « Go West » était un des slogans les plus prisés pendant la guerre froide, alors que de nos jours un « Stay East or South » serait plus réaliste.

Pour couvrir cet hiatus, le ministre pensait avoir trouvé la solution miracle : proposer à celles et à ceux qui figurent sur ses listes des rétributions financières ainsi qu'une promesse d'aide sur place en mandatant l'Office international pour les migrations (OIM). Les personnes visées sont tou-

tes kosovares et, selon le ministère, n'appartiendraient pas à une minorité discriminée dans leur pays d'origine. Ceci avec les garanties des plus hautes institutions sur place - l'Onu et ses casques bleus - le tout garni d'une sommation au jeune Etat kosovar de ne pas molester celles et ceux que l'Europe rapatrie. En effet, ce serait gentil et contribuerait même massivement à l'apaisement de la conscience européenne. La schizophrénie d'un tel geste - se fier à l'Onu tout en mettant en garde un Etat dont on vient juste de reconnaître l'indépendance et la souveraineté - n'a plus besoin d'être démontrée.

Le problème principal, pourtant, reste le fait que l'écrasante majorité des personnes invitées à quitter le terrain ne se sont pas manifestées pour accepter l'offre de Schmit. En tout cas, le ministère ne voulait pas se risquer à un commentaire sur ce thème. Ce qui veut dire en d'autres mots qu'ils préfèrent le risque d'être expulsés manu militari et de ne recevoir aucune aide à la certitude d'un retour accompagné. La réponse à la question : « Pourquoi n'acceptent-ils pas ? » est complexe.

Une première piste est l'inefficacité des aides proposées. Premièrement, ces 1.800 euros par tête promises par Schmit ne feront pas vivre une famille pendant plus de deux ou trois mois. Car souvent, ces gens n'ont rien quand ils débarquent dans le pays avec lequel ils pensaient avoir coupé les ponts. Quant à l'OIM, son implication n'est pas vraiment une référence. En effet, sa réputation dans



PHOTO: WOXX



Ils sont parmi nous. Mais pour combien de temps encore ?

les milieux des ONG est sujette à caution. Dans un rapport de Human Rights Watch (HRW) daté de 2003, cette organisation est critiquée pour ne pas disposer d'un mécanisme propre à distinguer des retours forcés ou volontaires - cela aurait souvent mené à des situations calamiteuses. Un autre reproche adressé par HRW est que l'OIM n'encouragerait pas l'émigration, mais qu'au contraire elle essaierait de la gêner pour éviter que les pays riches soient submergés à chaque petite crise qui fait vibrer le Tiers-Monde. A l'OIM on préfère parler de « migration circulaire », un euphémisme cynique qui ne veut rien dire, sinon que les expulsions sont légitimes.

Migration circulaire

Une autre explication vient de la bouche de E., un jeune Kosovar d'origine bosniaque arrivé au Luxembourg en 2006. Lui-aussi vient de recevoir les courriers du ministère et de l'OIM qui l'invitent à retourner au Kosovo, sinon matraque. Quand on lui demande pourquoi il ne veut en aucun cas retourner chez lui, il baisse la tête. Non pas de honte, mais pour

qu'on voie mieux les 30 points de sutures qui se cachent sous sa chevelure. Celles-ci lui ont été infligées par ses voisins albanais, qui ne supportent pas son ethnicité linguistique, en d'autres mots, le fait qu'il parle serbo-croate. « Par deux fois, ils m'ont attrapé dans la rue et m'ont tabassé. La deuxième fois, ils m'ont pris mon vélo et me signifiaient qu'ils allaient s'en prendre à ma famille si je ne débarquais pas immédiatement du Kosovo ». E. s'adresse à la police et à la KFOR (les troupes de l'Otan encore en place dans les Balkans). Résultat : zéro ou tout comme. « Ils m'ont juste proposé de me réinsérer ailleurs, au Monténégro par exemple », raconte-t-il. Mais la décision de E. est claire : s'il faut vraiment partir, ce sera pour le Luxembourg, où un de ses frères s'est déjà installé et dispose d'un permis de séjour et d'un travail.

Arrivé au petit pays de cocagne qui est le nôtre, E., qui détient tout de même un diplôme de kinésithérapeute, se met à la recherche d'un boulot, tandis qu'il est hébergé par son frère. Entretemps, il pourrait profiter d'un CDI - si seulement son permis de séjour était renouvelé. En ouvrant un courrier du ministère, E. avait sup-

posé y trouver justement cette prolongation. Il n'en fût rien : la lettre contenait justement la proposition de Schmit. E. ne comprend pas comment le gouvernement luxembourgeois peut estimer son pays sûr, alors que lui porte ses 30 points de suture sur la tête et qu'il pourrait se faire agresser de nouveau en retournant là-bas. Car ses anciens assaillants n'ont pas, quant à eux, changé de place. Pire encore, ils seraient en train de menacer un autre de ses frères qui vit encore au Kosovo. Le dernier à ne pas avoir pris le large, mais qui - selon E. - y songe de plus en plus. « Je ne suis pas intéressé par l'argent », résume-t-il, « Pour moi, il y va de la survie. » En réponse au courrier de Schmit, E. a adressé une lettre à ce dernier et à son patron Jean Asselborn, dans laquelle il détaille encore une fois sa situation. Pas de réaction officielle à ce propos jusqu'ici, et il ne reste que peu d'espoir à E. Depuis que la date-butoir de lundi dernier est passée, il vit dans la clandestinité, change d'adresse fréquemment et dort chez chaque nuit sous un toit différent. Car depuis lors, c'en est fini des propos doux envers les demandeurs de carte de séjour sans prolongation.

Pour E. et ses pairs, il ne reste donc plus trop d'options, excepté de se laisser expulser d'un moment à l'autre ou de résister. Face à cela, l'Unel et « Déijonk Lénk » non seulement dénoncent le fait que le Kosovo n'est pas sûr, mais ils envisagent d'autres actions pour contrer l'action gouvernementale. « Toutes les options sont ouvertes, même celle de placer les personnes expulsables sous la protection de l'église », explique Claude Frentz, un des activistes les plus engagés dans ce combat. Les autres ONG ne sont pas en reste. Amnesty International a mis le doigt dans la plaie la semaine dernière en estimant qu'un retour massif d'expulsés au Kosovo pourrait tourner à la débâcle si l'Europe entière s'y met simultanément. Tandis que l'Asti - même si elle qualifie la proposition de Schmit et de l'OIM comme un pas en avant - déplore que l'offre du ministère soit venue si tardivement. On n'aurait pas pu préparer les gens à saisir cette option.

En ce moment-même, 61 personnes au Luxembourg ne dorment plus la nuit parce qu'à chaque instant leur porte pourrait être défoncée et leur projet de vie être ruiné.